



PRIX *CIEL & ESPACE* DU LIVRE D'ASTRONOMIE

1

La revue *Ciel & Espace*, éditée par l'Association Française d'Astronomie dont le siège social est situé au 17, rue Émile Deutsch de la Meurthe 75014 Paris, organise la troisième édition du « Prix *Ciel & Espace* du livre d'astronomie » en 2016.

Ce prix littéraire est organisé en partenariat avec le CNES, le Groupe Ferme des Étoiles organisateur du Festival de Fleurance, l'IPSA école d'ingénieurs de l'air et de l'espace et la Société Française d'Astronomie et d'astrophysique SF2A.

2

Le Prix *Ciel & Espace* est destiné à récompenser le meilleur ouvrage d'astronomie publié en langue française (traduction comprise) au cours de l'année écoulée (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015) et ce dans 2 catégories :

- Le Grand Prix *Ciel & Espace*
- Le Prix Jeunesse *Ciel & Espace*

Tous les auteurs ou éditeurs peuvent y participer, excepté les membres du jury eux-mêmes.

3

L'attribution du prix est prononcée par un jury, en cours de composition. À ce jour, le jury est composé de :

Roland Lehoucq (Astrophysicien au CEA, président du jury)

David Fossé (Rédacteur en chef adjoint du magazine *Ciel & Espace*)

Bruno Monflier (Président du Groupe Ferme des Étoiles)

Hervé Wozniak (Président de la SF2A) ou un membre représentant de la SF2A

Un membre du CNES

Un membre de l'IPSA

Un(e) abonné(e) au magazine *Ciel & Espace*.

En cas d'égalité des voix entre deux ou plusieurs ouvrages, la voix du président du jury est prépondérante.

Le jury est constitué pour cette édition 2016 et sera susceptible d'être modifié en tout ou partie pour la prochaine édition.

4

Les auteurs ou éditeurs désireux de concourir à ce prix doivent faire parvenir **10 exemplaires** du ou des livres, afin que chacun des membres du jury en prenne connaissance, à l'adresse suivante :

Ciel & Espace – Adrien CHAMPAGNE – 17, rue Émile Deutsch de la Meurthe 75014 PARIS

Les ouvrages devront être envoyés au plus tard **le 15 janvier 2016** (cachet de la Poste faisant foi).

Les frais de participation sont à la charge des candidats (éditeur ou auteur).

5

Le jury se réunira à Paris, dans le courant du mois de mars 2016, pour attribuer le prix.

Suite à cette délibération, le nom du lauréat sera rendu public.

Les décisions du jury sont sans appel.

6

Le Prix *Ciel & Espace* attribue 2 prix :

- Le Grand Prix *Ciel & Espace* est attribué à l'auteur du meilleur ouvrage de vulgarisation scientifique. Ce prix est constitué d'une somme de deux mille cinq cents euros (2 500 €), sous forme d'un chèque remis à l'auteur à **l'occasion du Festival d'Astronomie de Fleurance**, qui se déroulera du **6 au 12 août 2016** à Fleurance (32500) (déplacement à la charge du lauréat).
- Le Prix jeunesse *Ciel & Espace* est attribué à l'auteur du meilleur ouvrage destiné à la jeunesse. Ce prix est constitué d'une somme de sept cent euros (700 €), sous forme d'un chèque remis à l'auteur à **l'occasion du Festival d'Astronomie de Fleurance**, qui se déroulera du **6 au 12 août 2016** à Fleurance (32500) (déplacement à la charge du lauréat).

Au cas où l'ouvrage aurait été écrit par des coauteurs, ils se partageront ce prix.

Les auteurs primés s'engagent à se soumettre au présent règlement et à faire tout leur possible pour assister à la remise de prix au Festival de Fleurance. En cas d'incapacité pour l'auteur à être présent lors de la remise des prix, l'éditeur s'engage à représenter physiquement son ou ses auteurs lors de cet évènement.

7

L'auteur primé et l'éditeur du livre s'engagent à mentionner pendant la durée de vie du livre le texte suivant :

« PRIX *CIEL & ESPACE* DU LIVRE D'ASTRONOMIE 2016 » ou « PRIX JEUNESSE *CIEL & ESPACE* DU LIVRE D'ASTRONOMIE 2016 » selon le Prix attribué.

Ce texte est à mettre sur un bandeau et à citer dans la promotion de l'ouvrage.

8

Ciel & Espace et l'Association Française d'Astronomie ont toute liberté pour l'exploitation publicitaire de ce prix littéraire.

9

Le fait d'adresser des ouvrages à l'examen du jury du "PRIX *CIEL & ESPACE* DU LIVRE D'ASTRONOMIE" a valeur de participation et implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement par les soumissionnaires.

Contact :

Ciel & Espace
Adrien CHAMPAGNE
17, rue Émile Deutsch de la Meurthe
75014 PARIS
Tél : 01.45.89.89.07
Mail : a.champagne@cieletespace.fr